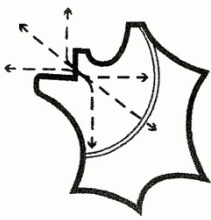


Granville, le 15 mars 2021



**Association pour la  
Promotion des  
Ports de  
Granville**

L'Association pour la promotion des ports de Granville  
à  
Chantal JOUANNO  
Présidente de la Commission nationale du débat  
public

Madame la Présidente,

Le 8 décembre 2020, vous avez répondu à nos préoccupations concernant les ports de Granville, ce dont je vous remercie très vivement. Dans votre courrier, vous indiquiez avoir saisi le Président du Conseil départemental de la Manche afin qu'il complète son dossier et précise le périmètre du projet, en particulier sur l'intégration du projet immobilier. Vous annonciez en outre que nous serions informés des suites de ce dossier.

Ce pourquoi je vous écris à nouveau pour vous demander si le Président de Département de la Manche a complété son dossier et de quelle manière. En effet, le Département procède à un certain nombre de travaux qui sont inscrits dans son projet sur les ports de Granville et affirme par voie de presse (Ouest-France du 11 mars dernier) « Le projet se poursuit ».

Il semble bien que ce projet se poursuive effectivement en catimini et dans la plus grande opacité.

En vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie d'accepter, Madame la présidente, l'expression de ma meilleure considération

Pour l'Association pour la promotion  
des ports de Granville,  
Jean-François Seguin, président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, slanted strokes that form the name 'Jean-François Seguin'.